

Des finances publiques sous tension

Perspectives 2026-2027 pour l'économie française

Raul Sampognaro, OFCE, DAP

Version en ligne de la prévision : www.ofce.fr/prev/prev2609

Dans cette prévision :

France

- Contexte macroéconomique
- Cadrage et prévision
- Emploi
- Ménages
- Entreprises

Finances publiques

- Commerce extérieur

International

- Synthèse internationale
- Politique monétaire
- Finances publiques
- Inflation
- Marché du travail
- Commerce international

Analyses Pays

- Allemagne
- Espagne
- Royaume-Uni
- États-Unis
- Chine
- Asie (hors Chine)

Comptes Pays

- Allemagne
- Espagne
- France
- Italie
- Royaume-Uni
- États-Unis

Veillez citer ce travail comme suit :

Raul Sampognaro (2026). « Des finances publiques sous tension », *Prévisions d'octobre 2026*, IFE|OFCE.

Première publication : 14 octobre 2026

Dernière modification : 13 octobre 2026

Contact

Institut Français d'économie
10 place de Catalogne
75014 Paris, FRANCE
Tel : +33 1 44 18 54 24
<https://www.ofce.fr>

Des finances publiques sous tension

Perspectives 2026-2027 pour l'économie française

Raul Sampognaro

Depuis la crise du COVID, la a augmenté de plus de 20 points de PIB en France. Le dernier chiffre du connu s'établit à 5,1 % du PIB pour l'année 2025. Dans cette situation, les finances publiques françaises sont sous tension. La politique budgétaire est contrainte par les règles européennes et la pression des marchés financiers. D'une part, la France est placée en depuis 2024, ce qui implique de respecter une trajectoire d'ajustement qui doit être maintenue au moins jusqu'en 2031. D'autre part, l'écart entre le taux français et le taux allemand pour les obligations souveraines d'une maturité de 10 ans s'établit à un niveau jamais vu depuis la crise des dettes souveraines de la zone euro (1,3 point début octobre 2026). Ce déficit public élevé intervient en outre dans un contexte politique tendu, avec une Assemblée nationale fragmentée qui peine à adopter les textes budgétaires depuis deux ans¹. Alors même que la campagne présidentielle est lancée, nous ne pouvons pas écarter une 3^e année d'incertitude sur la politique budgétaire qui sera définitivement adoptée.

1 En 2026, un déficit en hausse malgré une politique budgétaire restrictive

En 2026, la politique budgétaire poursuit la consolidation budgétaire engagée en 2025 (tableau 3). À l'issue d'un processus politique heurté, la loi de finances initiale de 2026 a été promulguée en février. Selon nos calculs, la variation du pour 2026 devrait s'établir à 0,5 point de PIB. L'essentiel de la consolidation proviendra des nouvelles mesures en prélèvements obligatoires (0,5 point de PIB). Parmi les principales mesures nous pouvons citer la hausse des cotisations sociales employeurs (+0,2 point de PIB), avec notamment le gel des allègements généraux de cotisations sociales. Par ailleurs, le taux de prélèvements obligatoires augmenterait en 2026 avec le prélèvement de l'excédent

¹Voir Sampognaro (2024), Effet d'un choc d'incertitude politique sur le PIB français

des caisses de retraites dans les industries électriques et gazières (0,1 point). Le reste de la hausse s'explique par des mesures de moindre ampleur portant sur les entreprises (surtaxe sur les complémentaires de santé, instauration du pilier 2 de l'impôt sur les sociétés multinationales) ou les ménages (contribution différentielle sur les hauts revenus, hausse des DMT0,...).

La dépense publique devrait évoluer comme le PIB potentiel, suggérant un sur la dépense nul. Toutefois, cette grandeur agrégée masque un ajustement sur la dépense publique primaire (0,3 point de PIB), compensé par la hausse de la charge d'intérêts.

Au vu de la composition de la politique budgétaire, nous estimons que la politique budgétaire amputerait la croissance du PIB de 0,4 point en 2026 (soit un multiplicateur apparent moyen de 0,8).

Malgré une orientation de la politique budgétaire restrictive, le augmenterait en 2026 pour s'établir à 5,5 % du PIB (après 5,1 % en 2025). L'effort budgétaire de 0,8 point de PIB (tableau 3) serait plus que compensé par le ralentissement marqué de l'activité (le solde conjoncturel devrait se creuser de 0,5 point), la forte hausse de la charge d'intérêts (0,4 point de PIB) et l'évolution défavorable des recettes non fiscales et des élasticités des prélèvements obligatoires (-0,3 point de PIB).

2 2027 : une baisse du déficit difficile à obtenir

Si la situation politique rend le vote des textes budgétaires difficile, le lancement de la campagne électorale présidentielle pourrait rendre l'issue du processus parlementaire des textes budgétaires encore plus incertaine (encadré 1). Nous avons construit un scénario fondé sur les annonces portant sur le Projet de Loi de Finances 2027 (PLF 2027). Ce scénario est ainsi compatible avec les engagements de la France vis-à-vis de ses partenaires de l'Union européenne.

Pour prévoir les comptes publics en 2027, il faut d'abord déterminer comment ils évolueraient à politique inchangée. En effet, sans modification des textes juridiques les comptes publics évoluent au gré des évolutions démographiques (par exemple, le vieillissement de la population tend spontanément à augmenter les dépenses en pensions et santé), de décisions de politique publique antérieures (comme la fin prévue dans le PLF 2026 de la contribution exceptionnelle sur les grandes entreprises) et par l'évolution de dépenses non pilotables par le gouvernement (la charge d'intérêts). Même si juridiquement la Loi de Programmation Militaire (LPM) n'est pas contraignante, nous faisons l'hypothèse que les dépenses annoncées dans le cadre de la LPM seront engagées en 2027.

L'ensemble des mesures *pré-engagées* devrait dégrader le déficit public primaire (avant paiement de la charge d'intérêts) de 0,6 point de PIB potentiel en 2027 (tableau 2). Au-delà des contraintes politiques et financières déjà évoquées, l'évolution spontanée des déficits rend l'ajustement budgétaire encore plus difficile en 2027.

Encadré 1: Quels scénarios alternatifs peuvent être anticipés ?

Depuis les élections législatives qui ont suivi la dissolution de l'Assemblée Nationale de 2024, la représentation nationale est fragmentée et peine à voter les textes budgétaires présentés par le pouvoir exécutif. Si les lois des finances initiales de

2025 et 2026 ont finalement à être votées, mais en dehors du calendrier usuel et la promulgation de ces textes a eu lieu en février de chacune de ces deux années, avec des administrations qui ont pu maintenir leur activité grâce au vote de lois spéciales^(a).

Si la situation est globalement inchangée au Parlement pour le traitement parlementaire des textes budgétaires (PLF et PLFSS) qui s'ouvrira à la mi-octobre, le lancement de la campagne présidentielle risque de rendre moins probable les accords entre des groupes concurrents. En outre, il est habituel que les travaux parlementaires s'arrêtent deux mois avant le scrutin présidentiel. Dans ce contexte, il est moins probable de voter une loi de finances dans le cadre dégradé des deux dernières années et il est envisageable que l'action publique soit soumise aux conditions d'une loi spéciale pendant l'essentiel de l'année 2027^(b).

Dans notre scénario central nous supposons que la politique budgétaire sera conforme au PLF 2027. Trois scénarios alternatifs peuvent être envisagés:

1. **un scénario où la loi spéciale s'appliquerait pendant toute l'année 2027**, sur le modèle du scénario présenté par l'IGF^(b). La loi spéciale autorise l'État à continuer à percevoir les impôts existants et à recourir à l'emprunt jusqu'au vote de la loi de finances de l'année. Pour la dépense, le régime dit « des services votés » s'applique. Celui-ci limite les dépenses de l'État au minimum de crédits que le gouvernement juge indispensables pour assurer la continuité des services publics, dans les conditions approuvées par le Parlement l'année précédente.
2. **un scénario qui permet de négocier par rapport aux projets du gouvernement tout en restant dans le cadre des engagements européens**. En effet, selon l'avis du Haut Conseil des Finances Publiques du 25 septembre 2026 la France dispose d'une marge de l'ordre de 0,3 point de PIB par rapport à sa trajectoire de dépenses primaires nettes depuis le début de la procédure de déficit excessif. Ceci donne des marges de négociation pour dévier partiellement de la trajectoire gouvernementale pour 2027 tout en respectant les engagements pluri-annuels de la France.
3. **Enfin nous étudions l'effet de maintenir les trajectoires spontanées des comptes publics** en l'absence de tout changement législatif et en application des engagements politiques forts pris, notamment dans le domaine de la Défense.

Les effets de ces scénarios alternatifs (pour rappel le scénario PLF 2027 est celui retenu dans notre prévision) sur la croissance du PIB et les principaux agrégats de finances publiques sont visibles dans tableau 1. Il faut noter que cette évaluation est préliminaire et ne tient pas compte des effets de rétroaction de l'incertitude sur la politique économique ni les éventuelles réactions des marchés financiers.

Une politique budgétaire qui ne modifie pas les trajectoires pré-engagées constituerait une forte relance de l'activité (impulsion budgétaire primaire de 0,6 point de PIB) et se traduirait par une forte dégradation des comptes publics (à -6,4 % de PIB malgré une croissance plus dynamique avant effets de rétroaction). La loi spéciale sur l'ensemble de l'année se traduirait par une l'absence de consolidation primaire (0 point de PIB) avec une croissance un peu plus élevée (0,8 %), si l'on ne tient pas compte des possibles rétroactions liées à l'incertitude ou aux marchés financiers, mais surtout un déficit public nettement plus dégradé, qui atteindrait 6 %.

Enfin, si nous supposons le scénario où le parlement vote un texte conforme aux traités européens avec un surplus de 0,3 point de PIB de dépenses publiques nettes, alors la consolidation primaire serait de 0,5 point de PIB. Ce scénario proche de celui observé en 2026, peserait un peu moins sur la croissance du PIB (0,7 %) avec un déficit plus élevé (5,6 %).

Tableau 1 : Différents scénarios de politique budgétaire

En pts de PIB	PLF 2027	Budget au seuil des règles européennes	Loi spéciale	Budget pré-engagé
IB primaire	-0,8	-0,5	0,0	0,6
IB totale	-0,5	-0,2	0,3	0,9
Impact sur le PIB	-0,4	-0,3	-0,1	0,3
Croissance en 2027	0,5	0,7	0,8	1,2
Solde public en 2027	-5,4	-5,6	-6,0	-6,4

Sources : Textes budgétaires, prévision IFE-OFCE octobre 2026

(a) Voir par exemple Madec, Plane et Sampognaro (2024), Après la censure : impact économique et budgétaire de la loi spéciale pour 2025.

(b) L'inspection générale des finances (IGF) a produit un rapport détaillant les conséquences administratives et budgétaires d'une telle situation..

Selon le gouvernement, le vote du PLF 2027 devrait permettre d'infléchir sensiblement la trajectoire spontanée des comptes publics (ajustement de 1,7 point de PIB par rapport à une trajectoire avec mesures pré-engagées). L'effort sur la serait de l'ordre de 1,0 point de PIB. L'essentiel des économies en dépenses porteraient sur les interventions de l'État (0,6 point de PIB d'économie, y compris les agences publiques) et des collectivités locales (0,2 point de PIB d'économie). Enfin, 0,2 point d'ajustement sont à prévoir du côté des comptes sociaux distribués entre le système de retraites (désindexation des pensions) et la santé (modération de l'évolution de l'Ondam par rapport à son évolution tendancielle).

Par ailleurs, le PLF inclut des nouvelles mesures en prélèvements obligatoires de 0,7 point de PIB. Comme en 2026 les principales mesures portent sur les cotisations sociales employeurs (0,4 point de PIB), avec notamment l'inclusion dans l'assiette des allègements généraux des compléments de salaire, les effets pleins du gel des allègements généraux. La fiscalisation des indemnités journalières et indemnités de rupture augmenteraient la charge fiscale de 0,1 point de PIB. S'y ajoutent des mesures qui individuellement représentent moins de 0,1 point de PIB. Nous pouvons mettre en avant la réforme de l'abattement pour frais professionnels des retraités, le prélèvement sur les actifs en déshérence, la hausse anticipée des impôts locaux. Parmi les baisses prévues de prélèvements obligatoires il faut compter la baisse de la surtaxe d'IS sur les grandes entreprises et la fin du prélèvement de l'excédent des caisses de retraite dans les industries électriques et gazières.

Tableau 2 : Politique budgétaire prévue pour 2027

	IB (mds. d'euros)	IB (pts. de PIB)	Multiplicateur	Impact sur le PIB
Evolutions budgétaires pré-engagées				
Prelèvements sur recettes UE	3,0	0,1	0,0	0,0
Loi de Programmation militaire	6,0	0,1	0,9	0,1
Fin de la contrib. except. sur les GE	7,3	0,2	0,2	0,0
Santé (ONDAM à 3,5 %)	10,0	0,1	0,9	0,1
Retraites : Evolution spontanée	12,0	0,1	0,4	0,0
Autres (prestations familiales, chômage)	1,0	0,0	0,8	0,0
<i>Total primaire pré-engagé (A)</i>	<i>39,3</i>	<i>0,6</i>		<i>0,3</i>
Mesures budgétaires probables (PLF 2027)				
<i>Economies sur les dépenses (D)</i>	<i>-29,2</i>	<i>-1,0</i>		<i>-0,7</i>
Retraites : gel et désindexation	-4,0	-0,1	0,4	-0,1
Santé : ONDAM à 2 %	-3,0	-0,1	0,9	-0,1
Autres (Formation professionnel, gel prime d'activité, APL...)	-2,0	-0,1	0,8	-0,1
Effort structurel Collectivités locales	-7,9	-0,2	0,8	-0,1
Effort structurel Etat et agences*	-12,3	-0,4	0,8	-0,3
<i>Prélèvements Obligatoires (E)</i>	<i>24,1</i>	<i>0,7</i>		<i>-0,2</i>
Prolongement contrib. except. sur les GE et fret maritime	5,4	0,2	0,2	0,0
Retraites : Réforme de l'abattement frais professionnels (Plafond à 3 000 euros)	1,4	0,0	0,4	0,0
Gel des allègements généraux de cotisations et inclusion à l'assiette des compléments de salaire	6,6	0,2	0,2	0,0
Autres mesures sur les cotisations (ATMP, avantages véhicules électriques...)	2,1	0,1	0,4	0,0
Fiscalisation des indemnités journalières et indemnités de rupture	2,2	0,1	0,4	0,0
Prélèvements sur les actifs en déshérence	1,4	0,0	0,0	0,0
Lutte contre la fraude fiscale	1,0	0,0	0,2	0,0
Autres (hausse taux cotisations CNARCL, suppression taux TVA réduit pour la TV, hausse taxe sucres...)	4,0	0,1	0,4	0,0
<i>Total Ajustement primaire (B = E-D)</i>	<i>53,4</i>	<i>1,7</i>		<i>-0,9</i>
Composantes non discrétionnaires				
Charges d'intérêts (F)	12,2	0,3	0,2	0,1
Effet des elasticités fiscales au PIB (G1)	-5,0	-0,2	0,5	0,1
Variation des recettes hors PO (G2)	-5,0	-0,2	0,5	0,1
<i>Total des composantes non discrétionnaires (C = G1+G2+F)</i>		<i>-0,6</i>		<i>0,3</i>
Impulsion budgétaire primaire (H=A+B+G1+G2)		-0,8	0,6	-0,4
Impulsion budgétaire totale (H+E)		-0,5	0,9	-0,4

* hors Contribution à l'UE, effort de Défense et charges d'intérêts

Sources : Textes budgétaires, prévision IFE-OFCE octobre 2026

Au total, suivant notre analyse et les annonces du PLF, la variation du serait de 0,8 point de PIB en 2027. Ce chiffre est inférieur à l'effort budgétaire primaire effectivement réalisé qui serait de 1,2 point de PIB. L'écart entre ces deux chiffres s'explique par l'évolution défavorable des (élasticités des prélèvements obligatoires et recettes non fiscales). ttes non fiscales).

Tableau 3 : Variation du solde structurel

	2024	2025	2026	2027
Variation du solde structurel	-0,5	1,0	0,1	0,5
Variation du solde structurel primaire	-0,4	1,2	0,5	0,8
Effort structurel primaire	-0,2	0,8	0,8	1,2
dont effort en dépenses primaires	-0,3	0,0	0,3	0,7
dont effort en PO	0,1	0,8	0,5	0,5
Composante non discrétionnaire	-0,3	0,2	-0,7	-0,7

Sources : Textes budgétaires, prévision IFE-OFCE octobre 2026

Cet effort serait compatible avec les engagements de la France dans le cadre de la Procédure de Déficit Excessif ouverte en 2024 et matérialisés dans le Plan budgétaire et structurel à moyen terme (PSMT) pour 2025-2029. Compte tenu de la charge d'intérêts, l'amélioration du ne serait que de 0,5 point de PIB en 2027.

Au vu de la forte incertitude politique surplombant notre prévision en 2027, de forts risques pèsent sur la réalisation de ce scénario. Le scénario d'une impossibilité de vote d'une Loi de Finances Initiale ou à défaut le vote d'une loi spéciale ne sont pas retenus dans le scénario central de notre prévision mais nous avons évalué leurs effets sur les comptes publics (encadré 1). Leur matérialisation pourrait – au-delà de la prévision de politique budgétaire – modifier significativement l'évolution macroéconomique française, notamment dans une situation où les marchés financiers sont particulièrement attentifs à la dynamique de politique économique hexagonale. En particulier, les taux d'intérêt pourraient augmenter plus fortement, pénalisant les perspectives budgétaires et avec un effet probable sur le coût du financement pour les agents privés.

En dépit d'une forte consolidation budgétaire, le ne diminuerait que très légèrement en 2027 pour s'établir à 5,4 % du PIB. En effet, si nous supposons une nette amélioration du (évolution prévue de -0,8 point) celle-ci serait partiellement amputée par la montée de la charge d'intérêts (+0,3 point, encadré 2). En outre, la faiblesse de la croissance contribuerait à creuser le (+0,3 point). Au total, le ne baisserait que de 0,1 point de PIB (tableau 4)².

²La somme des contributions peut différer du total en raison des arrondis.

La politique budgétaire pèserait sur la croissance du PIB à hauteur de $-0,4$ point en 2027. Le multiplicateur d'ensemble serait de l'ordre de 0,9, notamment parce que certaines dépenses qui vont augmenter ont un effet multiplicateur sur le PIB faible (la hausse de la charge d'intérêts et la contribution à l'UE en sont des exemples) alors que les économies structurelles en dépense auraient un multiplicateur relativement élevé (économies sur les prestations sociales, politiques de l'emploi, collectivités locales...). Si l'on se concentre sur l' le multiplicateur moyen serait de 0,6 (tableau 2).

En dépit d'une forte consolidation budgétaire en 2026 et 2027, le resterait relativement élevé et supérieur au niveau permettant de stabiliser le ratio de . Ainsi, la devrait dépasser 122 % en 2027 (après près de 119 % en 2026 et 116 % en 2025).

Tableau 4 : Évolution des finances publiques (en pts. de PIB)

	2023	2024	2025	2026	2027
Solde public	-5,4	-5,8	-5,1	-5,5	-5,4
Charge d'intérêts	1,9	2,0	2,2	2,6	2,9
Solde primaire	-3,5	-3,8	-2,9	-2,9	-2,5
Solde structurel ^a	-5,3	-5,9	-4,9	-4,8	-4,3
Solde structurel primaire ^a	-3,5	-3,8	-2,7	-2,2	-1,4
Solde conjoncturel	-0,1	0,1	-0,2	-0,7	-1,0
Dette publique	109,5	112,6	115,7	119,2	122,3

^a y compris mesures exceptionnelles (covid, énergie...).

Sources : Textes budgétaires, prévision IFE-OFCE octobre 2026

Encadré 2: L'évolution de la charge d'intérêts en 2027

Au 12 octobre 2026, le rendement demandé pour les OAT avec une maturité de 10 ans s'établissait à 4,79 % sur le marché secondaire. Ce taux a augmenté de 1,44 point en un an (et de 1,67 point depuis la dissolution de l'Assemblée nationale du 9 juin 2024). Si la hausse s'inscrit dans un mouvement global affectant la totalité des économies avancées, elle est plus prononcée dans l'Hexagone.

Malgré la hausse significative de l'endettement public observée depuis la *crise financière globale* (2007-2008), la charge d'intérêts restait à des niveaux historiquement bas en France (en 2021 elle s'établissait à 1,4 % du PIB contre 2,7 % en 2007 alors que la dette publique au sens de Maastricht avait augmenté de 47 points de PIB). La faiblesse de la charge d'intérêts s'expliquait par le niveau historiquement bas des taux d'intérêt, qui ont même été nuls (voire négatifs) pendant une longue période.

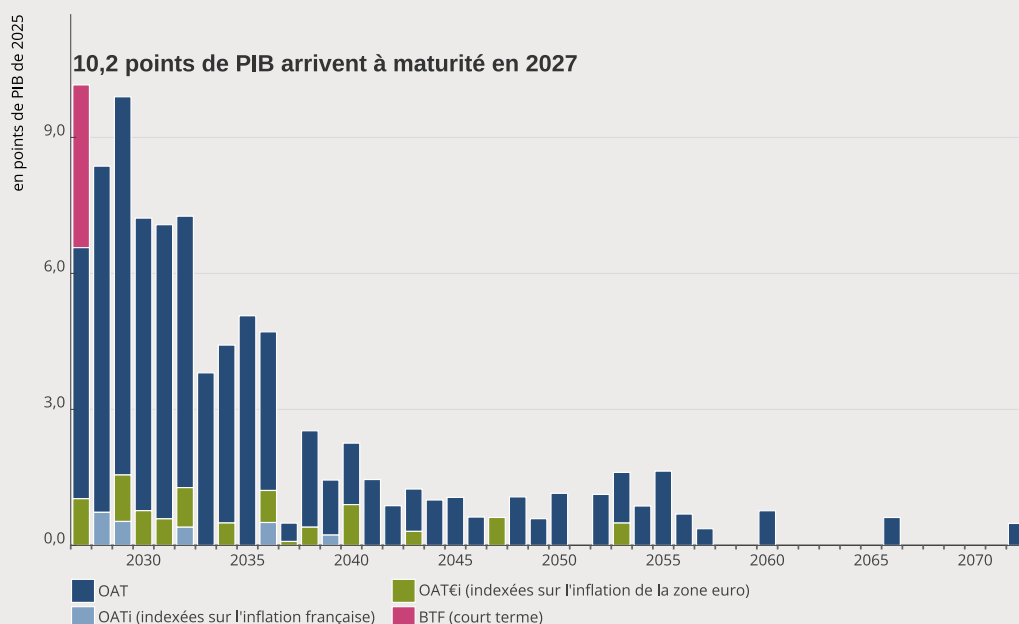
Avec les chocs inflationnistes qui ont suivi la crise COVID et l'invasion de l'Ukraine, les taux d'intérêt souverains sont redevenus positifs et ont progressivement dépassé

l'inflation et plus récemment la croissance nominale du PIB potentiel. Ainsi, le poids de la charge d'intérêts est reparti à la hausse. Entre 2021 et 2025 la charge d'intérêts a augmenté de 31 milliards d'euros et a atteint 2,2 % du PIB en 2025.

La montée de la charge d'intérêts est amortie par la structure de maturité de l'endettement hexagonal. En effet, selon les données de l'Agence France Trésor seulement 8 % de la dette négociable française concerne des titres de court terme (qui réagissent immédiatement aux évolutions du marché secondaire) et la dette à moyen et long terme a une maturité moyenne de 9 ans et 33 jours (données au 30 septembre 2026).

Compte tenu de la structure des titres émis par la France par le passé, en 2027 arriveront à maturité des titres pour plus de 10 points de PIB (graphique 1)^(a).

Graphique 1 : Année de maturité de la dette publique négociable de l'Etat



Note : Encours de la dette négociable de l'État par année de maturité, en points de PIB de 2025 (2 991 milliards d'euros).
Sources : Agence France Trésor, calculs IFE-OFCE.

Selon nos calculs, le simple remplacement des titres qui arrivent à maturité en 2027 aux conditions actuelles de marché pousserait à la hausse le taux moyen effectif des titres de la dette publique de +0,18 point, augmentant ainsi spontanément la charge d'intérêt de 0,28 point de PIB. Pour réaliser ce calcul, nous avons supposé que la structure de maturité de la dette n'était pas modifiée et nous avons tenu compte de notre scénario d'inflation en France et en zone euro. La montée de la charge d'intérêts sera un moteur de la dynamique des comptes publics à horizon de notre prévision et si les tensions sur les marchés financiers se maintiennent, l'évolution de la charge d'intérêts dépendra à la fois de la pente des taux, de la vitesse de la transmission

des taux du marché secondaire vers le marché primaire mais aussi de la réaction de la banque centrale comme d'un éventuel changement de stratégie dans l'émission des titres publics par l'Agence France Trésor.

(a) Ce calcul ne tient pas compte des besoins de financement liés au déficit attendu pour 2027 (5,4 % du PIB).

Encadré 3: Glossaire des finances publiques

Solde public: il correspond à l'écart entre le montant des recettes perçues par les administrations publiques et les dépenses effectuées par ces institutions. On parle de déficit public lorsque les dépenses dépassent les recettes.

Solde public primaire: il s'agit de l'écart entre les recettes publiques et les dépenses publiques hors charge d'intérêts. Lorsqu'on exclut l'effet de la charge d'intérêts nous avons une mesure du solde portant essentiellement sur les leviers d'action discrétionnaire des administrations publiques.

Solde structurel public: il correspond au solde public corrigé des variations conjoncturelles et des mesures ponctuelles et temporaires (appelées *one-off* dans certains documents budgétaires). Ce solde n'est pas observable mais construit. Pour cela il est nécessaire de mesurer l'état du cycle conjoncturel (mesuré par l'écart de production ou *output gap*). En outre, il est nécessaire d'évaluer la sensibilité du solde public à la conjoncture (semi-élasticité comprise entre 0,5 et 0,6 selon les évaluations pour la France).

Ajustement structurel (primaire): la variation annuelle du solde structurel (primaire) permet de mesurer l'orientation de la politique budgétaire. Une politique d'ajustement structurel permet de réduire le déficit structurel et donc hors effets de la conjoncture d'améliorer les soldes publics à long terme.

Impulsion budgétaire

Effort structurel: l'effort structurel mesure la part de l'ajustement structurel imputable à des facteurs discrétionnaires, c'est-à-dire contrôlés par le décideur public. Il se compose de l'effort en dépense, qui compare le taux de croissance de la dépense publique en volume à la croissance potentielle de l'économie et de l'évaluation de mesures nouvelles en prélèvements obligatoires.

Composante non discrétionnaire: le solde public peut évoluer au gré de facteurs non pilotables par la puissance publique. On compte notamment, la charge d'intérêts, les fluctuations de la sensibilité des recettes publiques au cycle conjoncturel (appelée aussi *élasticités des prélèvements obligatoires*) et des recettes non fiscales.

Impulsion budgétaire (primaire): correspond à l'opposé de l'ajustement structurel (primaire). Une réduction du déficit structurel (soit une variation positive du solde structurel), retire de la demande publique (consommation des administrations publiques ou investissement public) au niveau macroéconomique et/ou réduit le revenu des acteurs privés (entreprises et ménages) et se traduit par une impulsion budgétaire à l'activité négative.